Procès-Verbal
Commission d'Organisation des Compétitions

N° 14
08 octobre 2025

Par courriel : Laurent Bauvineau, Responsable Section Féminines
Hubert Bernard, Quentin Berthelot, Sylvain Denis
Didier Gantier, Président de la Commission
Patrice Guet, Responsable du pôle Compétitions
Alain Le Viol, Responsable Section Seniors
Nicolas Menard, Responsable Section Jeunes Masculins, Daniel Roger
Assiste : Isabelle Loreau, assistante

Préambule :
M. Laurent Bauvineau, membre du club de La Montagne FC (548100), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Didier Gantier, membre du club de St-Viaud Frossay (581901), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Patrice Guet, membre du club de Mésanger AS (516995), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Alain Le Viol, membre du club de Thouaré sur Loire (502138), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Nicolas Menard, membre du club du FC Entente du Vignoble (581794), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

Appel

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée s'il :
- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- est relatif à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- porte sur le classement en fin de saison.

Frais de procédure
Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :
- frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

Approbation des Procès-Verbaux

La Commission approuve le PV n° 13 du 02 octobre 2025 sans réserve.

Section Jeunes Masculins

Étude des dossiers administratifs

Match n° 54497934 Gj Nord 44 1 / Gj 3 Forêts Soudan 1 U18 D3 Masculins groupe C du 04.10.2025

La Commission a reçu de l'arbitre désignée Madame Lucile SCHILLINGER licence n°2546256824 un courriel informant de l'inversion du résultat inscrit sur la feuille de match papier.

Les clubs du Gj Nord 44 et Gj 3 Forêts Soudan ont confirmé l'inversion du score noté sur la feuille de match.

Le score indiqué sur la feuille de match papier étant de 4 buts pour l'équipe 1 du club du Gj Nord 44 et 2 buts pour l'équipe 1 du club Gj 3 Forêts Soudan.

Considérant les dispositions financières – annexe 5 - du District de Football de Loire-Atlantique,

En conséquence, la Commission décide de :

- Valider les buts de chacune des équipes soit :
  - 2 buts pour l'équipe 1 du club Gj Nord 44
  - 4 buts pour l'équipe 1 du club Gj 3 Forêts Soudan
- Mettre à la charge les frais de dossier de 25 € à chacun des clubs du Gj Nord 44 et du Gj 3 Forêts Soudan
- Transmettre le dossier à la Commission Départementale des Arbitres pour information

Forfaits Généraux

La Commission enregistre le forfait général des équipes suivantes :

- U15 D4D : Nantes St-Joseph de Porterie 1 *(553174)* suite à ses 3 forfaits : 13.09.25 – 20.09.25 – 04.10.25
- U15 D5J : Gj St-Père Océane 2 *(553554),* courriel reçu le 02.10.2025

Section Seniors Masculins

Matchs reportés

Art. 120 des règlements généraux :
« 3. Pour l'application des présents règlements, un match remis est une rencontre qui, pour une cause quelconque, notamment d'intempéries, n'a pas eu de commencement d'exécution à la date à laquelle il était prévu qu'elle se déroule. Un match à rejouer est une rencontre qui a reçu exécution partielle ou totale ou qui a eu son résultat ultérieurement annulé par décision d'un organisme officiel ordonnant qu'elle soit jouée à nouveau dans son intégralité ».

N° match	Division	Nom des équipes	Date initiale	Date fixée
53997616	Seniors D4	La Limouzinière Fclb 1 / Nantes Fcta 2	14.09.2025	A fixer
53996623	Seniors D4	Loireauxence Bcm 1 / St-Géréon Réveil 2	14.09.2025	A fixer
53996619	Seniors D4	Mésanger As 3 / Nantes St-Félix Ccs 1	14.09.2025	A fixer
53996489	Seniors D4	Rougé Esp. 1 / Vay Marsac Fc 2	14.09.2025	A fixer
53996354	Seniors D4	St-Nazaire Méan 1 / Avessac Fégréac Sc 2	14.09.2025	A fixer
53885208	Seniors D3	St-Joachim St-Malo F. 2 / Besné Ja 1	20.09.2025	A fixer

Section Futsal

Matchs reportés

Art. 120 des règlements généraux :
« 3. Pour l'application des présents règlements, un match remis est une rencontre qui, pour une cause quelconque, notamment d'intempéries, n'a pas eu de commencement d'exécution à la date à laquelle il était prévu qu'elle se

déroule. Un match à rejouer est une rencontre qui a reçu exécution partielle ou totale ou qui a eu son résultat ultérieurement annulé par décision d'un organisme officiel ordonnant qu'elle soit jouée à nouveau dans son intégralité ».

Suite à la participation en Coupe Nationale de l'équipe 1 de La Stéphanoise Futsal, la Commission reporte la rencontre prévue en championnat :

N° match	Division	Nom des équipes	Date initiale	Date fixée
54434178	D1 Futsal	St-Herblain Pépite 2 / Stéphanoise Futsal 1	10.10.2025	24.10.2025

Formalités administratives

Forfaits

- **Forfaits**

La Commission prend connaissance :

- Des équipes ayant déclaré forfait en procédure normale
- Des équipes ayant déclaré forfait en procédure d'urgence
- Des rencontres non jouées pour équipe adverse absente

Conformément à l'article 26 du règlement de l'épreuve et l'annexe 5 financière des Règlements Généraux, un club déclarant forfait doit en aviser son adversaire, son District et la Commission d'Organisation de toute urgence, par écrit et au moins 2 jours à l'avance, sans préjuger des pénalités fixées par la Commission d'Organisation en application de l'Annexe 5.

La liste des équipes forfaits figure en annexe.

Feuilles de match

La Commission rappelle l'application des dispositions règlementaires relatives à l'établissement des feuilles de match et leur transmission.

Article 28 : *« 1. La rencontre est traitée sous feuille de match informatisée. Dans la circonstance exceptionnelle d'un dysfonctionnement constaté par les officiels, une feuille de match papier originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant par messagerie officielle,* ***dans le délai de 24 heures après le match.***
En cas de retard dans le retour de la feuille de match par l'équipe recevante, et jusqu'à 4 jours ouvrables après la rencontre, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. À compter du 5ème jour ouvrable, le club fautif est passible du doublement de l'amende ainsi que de la perte du match à l'équipe recevante. L'équipe visiteuse ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match, elle conserve alors le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.
2. Pour les rencontres non traitées sous feuille de match informatisée, la feuille de match originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant, ***dans le délai de 24 heures après le match.***

Dispositions District de Football de Loire-Atlantique :
En cas de dysfonctionnement, un rapport d'échec FMI devra être complété et signé par les responsables des deux équipes et l'arbitre de la rencontre. Ce document disponible sur le site Internet du District est à renvoyer avec la feuille de match papier.
Le non-respect de ce délai entraîne, à l'encontre du club fautif, une amende dans les conditions fixées au paragraphe 1 du présent article. »

Article 35 : ***« 1.*** *Le club organisateur saisit sur le site internet de la FFF (ou via la Feuille de Match Informatisée), le résultat de sa rencontre,*

- ***a)*** *avant 20h00 pour les rencontres disputées en diurne, avant 00h00 pour les rencontres disputées en nocturne.*
- ***b)*** *Dans le cas où un club doit saisir plusieurs résultats le même jour et qu'une ou plusieurs rencontres se déroulent en nocturne, l'ensemble de ses résultats devra être saisi avant 00h00.*

2. *En cas d'une ou plusieurs infractions à cette disposition au cours d'une semaine, le club se verra infliger une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. »*

Il est rappelé de veiller à disposer des accès à la FMI avant chaque rencontre. Un rappel est effectué en ce sens auprès des clubs pour que leurs dirigeants en disposent. De plus, en cas de non-utilisation de la FMI, un rapport d'échec devra être envoyé avec la feuille de match papier.

- **Feuilles de matchs non reçues du 03 au 07 octobre 2025**

N° match	Division	Nom des équipes	Date initiale	Date fixée
53997616	Seniors D4	La Limouzinière Fclb 1 / Nantes Fcta 2	14.09.2025	A fixer
53996623	Seniors D4	Loireauxence Bcm 1 / St-Géréon Réveil 2	14.09.2025	A fixer
53996619	Seniors D4	Mésanger As 3 / Nantes St-Félix Ccs 1	14.09.2025	A fixer

53996489	Seniors D4	Rougé Esp. 1 / Vay Marsac Fc 2	14.09.2025	A fixer
53996354	Seniors D4	St-Nazaire Méan 1 / Avessac Fégréac Sc 2	14.09.2025	A fixer
53885208	Seniors D3	St-Joachim St-Malo F. 2 / Besné Ja 1	20.09.2025	A fixer
53996371	Seniors D4	Piriac Es Pays Blanc 2 / Plessé Dresny Es 3	05.10.2025	A fixer
54143321	Seniors D5	Sévérac Fc Atlantique Morb. 2 / Derval Scna 4	05.10.2025	A fixer

Encadrement des équipes

Art.31 Fonction du délégué

« Dispositions District de Football de Loire-Atlantique :

La désignation des délégués relève de la Commission Compétente du District de Football de Loire-Atlantique.

Tout club pourra formuler une demande de désignation d'un Délégué à la Commission compétente du District de Football de Loire-Atlantique ».

Art.25

« 1. Le club recevant doit notamment désigner un commissaire au terrain majeur, lequel doit être présent sur le terrain au moins une heure avant l'heure officielle, porteur d'un brassard distinctif, et durant la rencontre se tient à proximité immédiate de l'aire de jeu à la disposition des officiels.

Ses nom, prénom et numéro de licence devront être mentionnés sur la Feuille de match. En l'absence de ces éléments, le club responsable sera passible d'une amende fixée en Comité de Direction du District de Football de Loire-Atlantique.

Le District de Football de Loire-Atlantique pourra pour certaines rencontres désigner une personne exerçant ces fonctions.

Même en présence d'un délégué officiel, les attributions de ce dernier (organisation de la rencontre, application des règlements, sécurité de l'arbitre et des acteurs de la rencontre, police du terrain…) appartiendront obligatoirement à un dirigeant de l'équipe visitée désigné comme « Délégué au match ».

Il se fera connaître à l'équipe visiteuse, aux officiels.

Il devra s'assurer que l'ensemble des procédures de match ont bien été respectées et que le respect de celles-ci est bien mentionné sur la feuille de match.

Il devra rester neutre sur les décisions arbitrales et les faits de match.

Celui-ci devra nécessairement être majeur au jour du match.

Tout manquement à ces obligations pourra entrainer une sanction individuelle concernant le dirigeant responsable et une sanction pour le club fautif.

En l'absence d'un Délégué au match, la rencontre ne pourra pas débuter.

2. *La présence sur le banc de touche est strictement réservée pour chaque club en présence à*

a. 4 encadrants (dirigeant/éducateur) en Régional 1, et 3 pour les autres niveaux.

b. les joueurs remplaçants ou les joueurs remplacés, les uns et les autres en survêtement».

En application de l'annexe 5 dispositions financières, la Commission est informée des manquements relevés par l'assistante sur le week-end du 05 octobre 2025. Les amendes prononcées figurent en annexe.

Arrêtés Municipaux

Considérant que l'article 17 du règlement de l'épreuve précise que :

5) « En cas d'arrêté municipal ou de décision privée, pris dans les délais réglementaires fixés aux alinéas ci-dessus, le club :

a) devra préciser quelles sont les rencontres concernées en Ligue et en District (seniors et jeunes) et les installations qui pourraient être utilisées comme terrain de repli. Il est rappelé qu'un arrêté peut être partiel afin, par exemple, de limiter l'utilisation d'un terrain à une seule rencontre sur un week-end. Ces choix devront être effectués dans le respect des dispositions des articles 16 et 18 du présent règlement. Le Centre de Gestion n'ayant qu'un rôle de chambre d'enregistrement, la conformité des informations transmises relève de la responsabilité du club recevant. À défaut, il encourt la sanction prévue à l'article 18.

b) pourra demander à la Commission d'Organisation de décaler l'horaire d'une rencontre à plus ou moins deux heures par rapport à l'horaire prévu pour le début de la rencontre, et ce afin de permettre de faire jouer le maximum de rencontres. La Commission d'Organisation pourra accepter la modification et la notifier aux clubs au plus tard le vendredi à 17h00 pour les rencontres du samedi au lundi, et la veille de la rencontre à 17h00 pour les rencontres du mardi au vendredi. Le défaut de réponse équivaut à un refus. Ce dispositif est également valable pour un club devenant recevant par inversion. Pour des raisons tenant à la régularité et à l'équité des compétitions, cette modification du calendrier est insusceptible d'appel.

6) S'agissant des matchs aller, la Commission d'Organisation pourra prononcer l'inversion d'une rencontre afin que celle-ci se déroule sur le terrain du club initialement visiteur. Dans ce cas et sauf situation décrite à l'alinéa 7 ci-après, le match retour se déroulera sur le terrain du club qui se sera déplacé au match aller. Pour des raisons tenant à la régularité et à l'équité des compétitions, cette modification du calendrier est insusceptible d'appel.

7) *S'agissant des matchs retour, la Commission d'Organisation pourra prononcer l'inversion d'une rencontre dès lors que le club recevant aura cumulé trois reports pour impraticabilité en championnat depuis le début de la saison. Suite à cette inversion, chaque nouveau report de rencontre de championnat à domicile pourra être suivi d'une inversion par décision de la Commission d'Organisation. Pour des raisons tenant à la régularité et à l'équité des compétitions, cette modification du calendrier est insusceptible d'appel.*

8) *Dans tous les cas l'arrêté municipal ou la décision privée devront être affichés d'une part à l'entrée du stade et d'autre part à l'entrée des vestiaires arbitres.*
Les parties concernées seront avisées par Internet de la décision par la Ligue ou les Districts, notamment en cas de report, l'absence d'affichage sur Internet par l'une ou l'autre des instances devra être assimilée à un refus de report en l'état. L'arbitre sera, alors, seul juge de la décision de report ».

En conséquence et en application des dispositions de l'article 17 du règlement des championnat Régionaux et Départementaux, la Commission prend la décision de reporter la rencontre qui n'a pu se dérouler.

N° match	Division	Match	Date initiale	Nouvelle date
54499576	U14 D2	La Bernerie Oca 1 / Nantes La Mellinet 2	04.10.2024	25.10.2025

La Commission rappelle que les rencontres peuvent se jouer en semaine avec l'accord des deux clubs. Le District doit en être informé.

Le Président,
Didier Gantier

L'Assistante,
Isabelle Loreau

Type de dossier : Administratif

Dossier :	23166097	Match :	53043.1	Départemental 2 U15 Masculin / 1		Groupe B		86
Date :	06/10/2025		04/10/2025	552653	Derval Sc Nord Atlan 1	-	518734	Plesse Dresny Es 1
Personne :						Club :	**518734**	**ENT.S. DRESNY PLESSE**
Motif :	44	Absence Responsable Equipe				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	44	Absence Responsable Equipe				08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier :	23166099	Match :	53088.1	Départemental 2 U15 Masculin / 1		Groupe E		88
Date :	06/10/2025		04/10/2025	581813	St Hilaire Clisson F 1	-	564817	Gj Du Vignoble 1
Personne :						Club :	**581813**	**F.C. SUD SEVRE ET MAINE**
Motif :	44	Absence Responsable Equipe				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	44	Absence Responsable Equipe				08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier :	23166100	Match :	53284.1	Départemental 4 U15 Masculin / 1		Groupe D		101
Date :	06/10/2025		04/10/2025	544923	Nantes Don Bosco 3	-	502227	Carquefou Usja 3
Personne :						Club :	**544923**	**DON BOSCO FOOTBALL NANTES**
Motif :	44	Absence Responsable Equipe				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	44	Absence Responsable Equipe				08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier :	23166101	Match :	53298.1	Départemental 4 U15 Masculin / 1		Groupe E		100
Date :	06/10/2025		04/10/2025	560845	Vallons Erdre Fc Vlp 2	-	500268	Ancenis Rcasg 1
Personne :						Club :	**500268**	**R.C. ANCENIS-SAINT-GÉRÉON**
Motif :	44	Absence Responsable Equipe				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	44	Absence Responsable Equipe				08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier :	23166095	Match :	50277.1	Départemental 2 Masculin / Unique		Groupe C		8
Date :	06/10/2025		05/10/2025	560160	Bouguenais Foot 1	-	523294	Nantes Fcta 1
Personne :						Club :	**523294**	**F.C. DE TOUTES AIDES NANTES**
Motif :	71	Signature(s) manquante(s) FM				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	81	Absence de signature				08/10/2025	08/10/2025	11,00€

Dossier :	23166096	Match :	53418.1	Départemental 5 U15 Masculin / 1		Groupe E		113
Date :	06/10/2025		04/10/2025	513858	La Chapelle Ac Chap 2	-	510653	Nantes St Felix Ccs 2
Personne :						Club :	**510653**	**C.C.S. NANTES ST FELIX**
Motif :	71	Signature(s) manquante(s) FM				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	81	Absence de signature				08/10/2025	08/10/2025	11,00€

Dossier :	23166038	Match :	50348.1	Départemental 2 Masculin / Unique		Groupe D		6
Date :	06/10/2025		05/10/2025	513858	La Chapelle Ac Chap 2	-	582652	St Fiacre Coteaux Fc 2
Personne :						Club :	**513858**	**A.C. CHAPELAIN CHAPELLE S/ERDRE**
Motif :	22	Absence Délégué au Match				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match				08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier :	23166039	Match :	50411.1	Départemental 3 Masculin / Unique		Groupe A		9
Date :	06/10/2025		05/10/2025	551779	Le Croisic Batz Fccs 1	-	560126	Sainte-Reine Crossac 2
Personne :						Club :	**551779**	**F.C. DE LA COTE SAUVAGE LE CROISIC BATZ/MER**
Motif :	22	Absence Délégué au Match				Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match				08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier :	23166043	Match :	50673.1	Départemental 3 Masculin / Unique	Groupe E	11
Date :	06/10/2025	05/10/2025	552795	Vair Herblanetz Fc 1	- 548228	La Roche Blanche Cot 1
Personne :					Club : **552795**	**HERBLANETZ F. C.**
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			08/10/2025	08/10/2025 16,00€

Dossier :	23166046	Match :	50873.1	Départemental 3 Masculin / Unique	Groupe H	337
Date :	06/10/2025	05/10/2025	554096	Villeneuve Bourgneuf 1	- 590211	St Nazaire Af 3
Personne :					Club : **554096**	**F. C. BOURGNEUF EN RETZ**
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			08/10/2025	08/10/2025 16,00€

Dossier :	23166048	Match :	51006.1	Départemental 4 Masculin / Unique	Groupe B	19
Date :	06/10/2025	05/10/2025	501941	La Chapelle Marais F 4	- 553847	Baule Pouliguen Us 4
Personne :					Club : **501941**	**F.C. DE LA CHAPELLE DES MARAIS**
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			08/10/2025	08/10/2025 16,00€

Dossier :	23166050	Match :	51071.1	Départemental 4 Masculin / Unique	Groupe C	16
Date :	06/10/2025	05/10/2025	518733	Rouge Esp 1	- 581347	Abbaretz Saffre Fc 3
Personne :					Club : **518733**	**ESPE.S. DE ROUGE**
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			08/10/2025	08/10/2025 16,00€

Dossier :	23166052	Match :	51135.1	Départemental 4 Masculin / Unique	Groupe D	18
Date :	06/10/2025	05/10/2025	547054	Riaille Ufce Donneau 2	- 510653	Nantes St Felix Ccs 1
Personne :					Club : **547054**	**U.F.C. ERDRE ET DONNEAU**
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			08/10/2025	08/10/2025 16,00€

Dossier :	23166053	Match :	51336.1	Départemental 4 Masculin / Unique	Groupe G	21
Date :	06/10/2025	05/10/2025	514034	Gorges Elan 4	- 541370	Aigrefeuille As Main 3
Personne :					Club : **514034**	**EL. DE GORGES**
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			08/10/2025	08/10/2025 16,00€

Dossier :	23166054	Match :	51663.1	Départemental 3 Féminin / 1	A	126
Date :	06/10/2025	05/10/2025	551077	Fay Bouvron Fc 1	- 564452	Gf St Mars Joue 1
Personne :					Club : **551077**	**FAY-BOUVRON F. C.**
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			08/10/2025	08/10/2025 16,00€

Dossier :	23166055	Match :	51807.1	Départemental 5 Masculin / Unique	Groupe B	29
Date :	06/10/2025	05/10/2025	527392	Pontchateau St Roch 1	- 520442	Besne Ja 3
Personne :					Club : **527392**	**ET. ST ROCH PONTCHATEAU**
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			08/10/2025	08/10/2025 16,00€

Dossier :	23166056	Match :	51809.1	Départemental 5 Masculin / Unique	Groupe B	29
Date :	06/10/2025	05/10/2025	582205	Camoel Presqu'Ile Fc 3	- 513303	Guenrouet Us 2
Personne :					Club : **582205**	**FOOTBALL CLUB CAMOEL PRESQU'ILE VILAINE**
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			08/10/2025	08/10/2025 16,00€

Dossier : 23166057 Match : 51878.1 Départemental 5 Masculin / Unique Groupe C 31

Date : 06/10/2025 05/10/2025 564495 Vay Marsac Fc 3 - 590134 Lavau Fc 2

Personne : Club : **564495 FOOTBALL CLUB VAY MARSAC**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166058 Match : 52272.1 Départemental 5 Masculin / Unique Groupe I 338

Date : 06/10/2025 05/10/2025 513856 St Mars De Coutais 2 - 545404 St Michel Oceane Fc 2

Personne : Club : **513856 ST MEDARD ST MARS DE COUTAIS**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166070 Match : 52327.1 Départemental 5 Masculin / Unique Groupe I 338

Date : 06/10/2025 05/10/2025 544823 Chaumes Arche Fc 4 - 527836 Pornic Goelands Sanm 2

Personne : Club : **544823 ARCHE F.C.**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23167516 Match : 52720.1 Départemental 1 Futsal Masculin / 1 Unique 151

Date : 08/10/2025 07/10/2025 582328 Nantes Metrop Futsal 3 - 519195 Nantes Dervallieres 1

Personne : Club : **582328 NANTES METROPOLE FUTSAL**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166614 Match : 53073.1 Départemental 2 U15 Masculin / 1 Groupe D 85

Date : 07/10/2025 04/10/2025 519195 Nantes Dervallieres 2 - 518204 Grandchamp As 1

Personne : Club : **519195 ACSDERVALLIERES**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166071 Match : 53148.1 Départemental 3 U15 Masculin / 1 Groupe C 93

Date : 06/10/2025 04/10/2025 564168 Gj Suce/Erdre Casson 2 - 512355 Nort Sur Erdre Ac 2

Personne : Club : **564168 GJ SUCE/ERDRE CASSON**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166074 Match : 53163.1 Départemental 3 U15 Masculin / 1 Groupe D 91

Date : 06/10/2025 04/10/2025 510653 Nantes St Felix Ccs 1 - 517367 Heric Fc 1

Personne : Club : **510653 C.C.S. NANTES ST FELIX**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166075 Match : 53194.1 Départemental 3 U15 Masculin / 1 Groupe F 92

Date : 06/10/2025 04/10/2025 541370 Aigrefeuille As Main 1 - 582652 St Fiacre Coteaux Fc 1

Personne : Club : **541370 A.S. DE MAINE AIGREF.REMOUILLE**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166076 Match : 53208.1 Départemental 3 U15 Masculin / 1 Groupe G 95

Date : 06/10/2025 04/10/2025 581256 Geneston As Sud Loir 2 - 564979 Nant Espoir Fc 1

Personne : Club : **581256 GENESTON A.S. SUD LOIRE**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166077 Match : 53283.1 Départemental 4 U15 Masculin / 1 Groupe D 101

Date : 06/10/2025 04/10/2025 523294 Nantes Fcta 1 - 518109 Nantes St Yves Esp. 1

Personne : Club : **523294 F.C. DE TOUTES AIDES NANTES**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166080 Match : 53284.1 Départemental 4 U15 Masculin / 1 Groupe D 101

Date : 06/10/2025 04/10/2025 544923 Nantes Don Bosco 3 - 502227 Carquefou Usja 3

Personne : Club : **544923 DON BOSCO FOOTBALL NANTES**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166081 Match : 53343.1 Départemental 4 U15 Masculin / 1 Groupe H 102

Date : 06/10/2025 04/10/2025 502031 St Brevin Ac 2 - 553554 Gj St Pere Oceane 1

Personne : Club : **502031 A.C. ST BREVIN**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166082 Match : 53357.1 Départemental 5 U15 Masculin / 1 Groupe A 108

Date : 06/10/2025 04/10/2025 560849 Gj St Lyphard Fccm 2 - 501945 Pornichet Es 3

Personne : Club : **560849 GJ ST LYPHARD FCCM**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166083 Match : 53418.1 Départemental 5 U15 Masculin / 1 Groupe E 113

Date : 06/10/2025 04/10/2025 513858 La Chapelle Ac Chap 2 - 510653 Nantes St Felix Ccs 2

Personne : Club : **513858 A.C. CHAPELAIN CHAPELLE S/ERDRE**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166084 Match : 53449.1 Départemental 5 U15 Masculin / 1 Groupe G 107

Date : 06/10/2025 04/10/2025 580423 Gj Loireauxence Vair 3 - 581910 Gj Joue Les Touches 2

Personne : Club : **580423 GJ VARADES LOIREAUX**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23134447 Match : 53699.1 Départemental 2 U17 Masculin / 1 Groupe E 73

Date : 03/10/2025 27/09/2025 502386 Nantes St Pierre 2 - 582222 Saint Sebastien Fc 2

Personne : Club : **502386 LA SAINT PIERRE DE NANTES**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166085 Match : 54003.1 Départemental 3 U18 Masculin / 1 Groupe E 52

Date : 06/10/2025 04/10/2025 581256 Geneston As Sud Loir 22 - 502031 St Brevin Ac 21

Personne : Club : **581256 GENESTON A.S. SUD LOIRE**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166086 Match : 54033.1 Départemental 4 U18 Masculin / 1 Groupe B 57

Date : 06/10/2025 04/10/2025 518734 Plesse Dresny Es 22 - 560518 Campbon Ubcc 22

Personne : Club : **518734 ENT.S. DRESNY PLESSE**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166087 Match : 54250.1 U18f À 11 / 1 Groupe F 351

Date : 06/10/2025 04/10/2025 581256 Geneston As Sud Loir 1 - 581873 Gf Violettes Sud Loi 2

Personne : Club : **581256 GENESTON A.S. SUD LOIRE**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166089 Match : 54263.1 U18f À 8 / 1 Groupe A 136

Date : 06/10/2025 04/10/2025 581197 Gf Loroux Divatte 2 - 548227 Guemene Fc 1

Personne : Club : **581197 GF LOROUX CANTON**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166091 Match : 54310.1 U15f À 11 / 1 Groupe C 352

Date : 06/10/2025 04/10/2025 501948 Chateaubriant Voltig 1 - 560696 Gf Plesse Vaymarsac 1

Personne : Club : **501948 VOLTIGEURS DE CHATEAUBRIANT**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166092 Match : 54445.1 U15f À 8 / 1 Groupe B 139

Date : 06/10/2025 04/10/2025 554096 Villeneuve Bourgneuf 1 - 514661 Guerande Madeleine 1

Personne : Club : **554096 F. C. BOURGNEUF EN RETZ**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166093 Match : 56006.1 U18f À 8 / 1 Groupe A 136

Date : 06/10/2025 04/10/2025 502448 Clisson Etoile 1 - 552653 Derval Sc Nord Atlan 1

Personne : Club : **502448 ET. DE CLISSON**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	22	Absence Délégué au Match			
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166102 Match : 53314.1 Départemental 4 U15 Masculin / 1 Groupe F 97

Date : 06/10/2025 04/10/2025 561031 Gj De Goulaine 2 - 581899 Pt St Martin Fcgl 1

Personne : Club : **561031 GJ DE GOULAINE**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	23	Absence responsable équipe			
Décision :	23	Amende : Absence responsable équipes	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166109 Match : 53328.1 Départemental 4 U15 Masculin / 1 Groupe G 98

Date : 06/10/2025 04/10/2025 544107 Rouans Es Marais 1 - 547524 Ste Pazanne Retz Fc 2

Personne : Club : **547524 F.C. DE RETZ**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	23	Absence responsable équipe			
Décision :	23	Amende : Absence responsable équipes	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166111 Match : 53402.1 Départemental 5 U15 Masculin / 1 Groupe D 115

Date : 06/10/2025 04/10/2025 554118 Gj Abbaretz P Bleue 2 - 502178 Blain Es 3

Personne : Club : **554118 GJ ABBARETZ LA PIERRE BLEUE**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	23	Absence responsable équipe			
Décision :	23	Amende : Absence responsable équipes	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166112 Match : 53402.1 Départemental 5 U15 Masculin / 1 Groupe D 115

Date : 06/10/2025 04/10/2025 554118 Gj Abbaretz P Bleue 2 - 502178 Blain Es 3

Personne : Club : **502178 ENT.S. DE BLAIN**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	23	Absence responsable équipe			
Décision :	23	Amende : Absence responsable équipes	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166113 Match : 53418.1 Départemental 5 U15 Masculin / 1 Groupe E 113

Date : 06/10/2025 04/10/2025 513858 La Chapelle Ac Chap 2 - 510653 Nantes St Felix Ccs 2

Personne : Club : **513858 A.C. CHAPELAIN CHAPELLE S/ERDRE**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	23	Absence responsable équipe			
Décision :	23	Amende : Absence responsable équipes	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166114 Match : 53703.1 Départemental 2 U17 Masculin / 1 Groupe E 73

Date : 06/10/2025 04/10/2025 582222 Saint Sebastien Fc 2 - 581315 Oudon Couffe Fc 3

Personne : Club : **582222 SAINT SEBASTIEN F. C.**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	23	Absence responsable équipe			
Décision :	23	Amende : Absence responsable équipes	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166115 Match : 54205.1 U18f À 11 / 1 Groupe D 350

Date : 06/10/2025 04/10/2025 551330 Gf Nantes Est 2 - 500041 Nantes La Mellinet 1

Personne : Club : **551330 GF NANTES EST**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	23	Absence responsable équipe			
Décision :	23	Amende : Absence responsable équipes	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166116 Match : 54445.1 U15f À 8 / 1 Groupe B 139

Date : 06/10/2025 04/10/2025 554096 Villeneuve Bourgneuf 1 - 514661 Guerande Madeleine 1

Personne : Club : **554096 F. C. BOURGNEUF EN RETZ**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	23	Absence responsable équipe			
Décision :	23	Amende : Absence responsable équipes	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23166117 Match : 54445.1 U15f À 8 / 1 Groupe B 139

Date : 06/10/2025 04/10/2025 554096 Villeneuve Bourgneuf 1 - 514661 Guerande Madeleine 1

Personne : Club : **514661 A.S. LA MADELEINE**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	23	Absence responsable équipe			
Décision :	23	Amende : Absence responsable équipes	08/10/2025	08/10/2025	16,00€

Dossier : 23134525 Match : 52274.1 Départemental 5 Masculin / Unique Groupe I 338

Date : 03/10/2025 05/10/2025 512985 St Pere En Retz 4 - 552826 La Bernerie Oca 2

Personne : Club : **552826 BERNERIE O. C. A.**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :		3A			
Décision :	05	Amende : Forfait	08/10/2025	08/10/2025	140,00€

Dossier : 23166230 Match : 52348.1 Départemental 5 Masculin / Unique Groupe G 32

Date : 06/10/2025 05/10/2025 581813 St Hilaire Clisson F 4 - 510653 Nantes St Felix Ccs 2

Personne : Club : **581813 F.C. SUD SEVRE ET MAINE**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :		3A			
Décision :	05	Amende : Forfait	08/10/2025	08/10/2025	140,00€

Dossier : 23133124 Match : 53254.1 Départemental 4 U15 Masculin / 1 Groupe B 103

Date : 02/10/2025 04/10/2025 520086 Vigneux Es 2 - 560518 Campbon Ubcc 1

Personne : Club : **520086 ENT.S. VIGNEUX DE BRETAGNE**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :	05	Forfait			
Décision :	05	Amende : Forfait	08/10/2025	08/10/2025	18,00€

Dossier : 23134325 Match : 53658.1 Départemental 2 U17 Masculin / 1 Groupe B 70

Date : 03/10/2025 04/10/2025 560489 St Joachim St Malo F 1 - 500258 St Nazaire Ump 2

Personne : Club : **500258 U.M.P. FOOTBALL ST NAZAIRE**

			Date d'effet	Date de fin	Montant
Motif :		4A			
Décision :	05	Amende : Forfait	08/10/2025	08/10/2025	54,00€

Dossier :	23167184	Match :	53704.1	Départemental 2 U17 Masculin / 1		Groupe E	73
Date :	07/10/2025		04/10/2025	502386 Nantes St Pierre 2	-	544136 Le Loroux Landreau O 1	
Personne :					Club :	**502386 LA SAINT PIERRE DE NANTES**	
Motif :	05 Forfait					Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	05 Amende : Forfait					08/10/2025	08/10/2025 18,00€

Dossier :	23166226	Match :	54048.1	Départemental 4 U18 Masculin / 1		Groupe C	54
Date :	06/10/2025		04/10/2025	502505 Nozay Os 22	-	564495 Vay Marsac Fc 21	
Personne :					Club :	**502505 NOZAY O.S.**	
Motif :	05 Forfait					Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	05 Amende : Forfait					08/10/2025	08/10/2025 18,00€

Dossier :	23166223	Match :	54093.1	Départemental 4 U18 Masculin / 1		Groupe F	56
Date :	06/10/2025		04/10/2025	561182 St Julien Divatte Fc 23	-	510653 Nantes St Felix Ccs 22	
Personne :					Club :	**510653 C.C.S. NANTES ST FELIX**	
Motif :	05 Forfait					Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	05 Amende : Forfait					08/10/2025	08/10/2025 18,00€

Dossier :	23167182	Match :	54160.1	Départemental 5 U15 Masculin / 1		Groupe H	110
Date :	07/10/2025		04/10/2025	590304 Vieillevigne Planche 2	-	582652 St Fiacre Coteaux Fc 2	
Personne :					Club :	**582652 F.C. COTEAUX DU VIGNOBLE**	
Motif :	05 Forfait					Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	05 Amende : Forfait					08/10/2025	08/10/2025 18,00€

Dossier :	23134350	Match :	54203.1	U18f À 11 / 1		Groupe D	350
Date :	03/10/2025		04/10/2025	525241 Ent. Fcls/Smpfc 1	-	564848 Gf Etoiles Nd Loire 1	
Personne :					Club :	**525241 F.C. LOIRE ET SILLON**	
Motif :	05 Forfait					Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	05 Amende : Forfait					08/10/2025	08/10/2025 18,00€

Dossier :	23165571	Match :	54443.1	U15f À 8 / 1		Groupe B	139
Date :	06/10/2025		04/10/2025	551545 Nantes Etoile Cens 1	-	513858 La Chapelle Ac Chap 1	
Personne :					Club :	**551545 ETOILE DU CENS NANTES**	
Motif :	4A					Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	05 Amende : Forfait					08/10/2025	08/10/2025 54,00€

Dossier :	23167191	Match :	54595.1	Départemental Féminin A8 Loisirs / 1		A	129
Date :	07/10/2025		05/10/2025	517365 Orvault Sf 3	-	502448 Clisson Etoile 1	
Personne :					Club :	**502448 ET. DE CLISSON**	
Motif :	2A					Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	05 Amende : Forfait					08/10/2025	08/10/2025 45,00€

Dossier :	23166227	Match :	54597.1	Départemental Féminin A8 Loisirs / 1		A	129
Date :	06/10/2025		04/10/2025	551545 Nantes Etoile Cens 1	-	560413 Gf St Pere Loirocean 1	
Personne :					Club :	**551545 ETOILE DU CENS NANTES**	
Motif :	1A					Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	05 Amende : Forfait					08/10/2025	08/10/2025 22,50€

Dossier :	23165469	Match :	56014.1	Départemental 4 Féminin / 1		Groupe A	127
Date :	06/10/2025		05/10/2025	544184 Reze Fc 2	-	560170 Gf Pays Noir 2	
Personne :					Club :	**560170 GF PAYS NOIR**	
Motif :	1C 100 € au club adverse					Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	05 Amende : Forfait					08/10/2025	08/10/2025 55,00€

Dossier : 23165490 Match : 53282.1 Départemental 4 U15 Masculin / 1 Groupe D 101

Date : 06/10/2025 04/10/2025 521131 Nantes St Med Doulon 2 - 553174 Nantes St Joseph Por 1

Personne : Club : **553174 NANTES SAINT JOSEPH PORTERIE**

Motif :	3B 100 € au club adverse 3 forfaits : 13.09 - 20.09 - 04.10	Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision : 18	Amende : Forfait général	08/10/2025	08/10/2025	54,00€

Dossier : 23165535 Match : 50282.1 Départemental 2 Masculin / Unique Groupe C 8

Date : 06/10/2025 04/10/2025 502518 Vallet Es 1 - 541371 Loireauxence Varades 2

Personne : Club : **502518 ENT.S. VALLET**

Motif : 01	Retard Feuille de Match	Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision : 01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches	08/10/2025	08/10/2025	17,00€

Dossier : 23165546 Match : 53073.1 Départemental 2 U15 Masculin / 1 Groupe D 85

Date : 06/10/2025 04/10/2025 519195 Nantes Dervallieres 2 - 518204 Grandchamp As 1

Personne : Club : **519195 ACSDERVALLIERES**

Motif : 01	Retard Feuille de Match	Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision : 01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches	08/10/2025	08/10/2025	17,00€

Dossier : 23165549 Match : 53164.1 Départemental 3 U15 Masculin / 1 Groupe D 91

Date : 06/10/2025 04/10/2025 511986 Ste Luce S/Loire Us 1 - 501904 Fc Nantes 2

Personne : Club : **511986 U.S. STE LUCE S/LOIRE**

Motif : 01	Retard Feuille de Match	Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision : 01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches	08/10/2025	08/10/2025	17,00€

Dossier : 23165551 Match : 53554.1 Départemental 1 U16 Masculin / 1 Groupe D 78

Date : 06/10/2025 04/10/2025 563770 Nantes Sporting Club 21 - 547525 Nantes Sud 98 21

Personne : Club : **563770 SPORTING CLUB DE NANTES**

Motif : 01	Retard Feuille de Match	Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision : 01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches	08/10/2025	08/10/2025	17,00€

Dossier : 23165553 Match : 53702.1 Départemental 2 U17 Masculin / 1 Groupe E 73

Date : 06/10/2025 04/10/2025 523294 Nantes Fcta 2 - 521399 St Herblain Oc 1

Personne : Club : **523294 F.C. DE TOUTES AIDES NANTES**

Motif : 01	Retard Feuille de Match	Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision : 01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches	08/10/2025	08/10/2025	17,00€

Dossier : 23165565 Match : 54018.1 Départemental 4 U18 Masculin / 1 Groupe A 58

Date : 06/10/2025 04/10/2025 560849 Gj St Lyphard Fccm 23 - 582205 Camoel Presqu'Ile Fc 22

Personne : Club : **560849 GJ ST LYPHARD FCCM**

Motif : 01	Retard Feuille de Match	Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision : 01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches	08/10/2025	08/10/2025	17,00€

Dossier : 23167508 Match : 54092.1 Départemental 4 U18 Masculin / 1 Groupe F 56

Date : 08/10/2025 04/10/2025 553174 Nantes St Joseph Por 21 - 561031 Gj De Goulaine 22

Personne : Club : **553174 NANTES SAINT JOSEPH PORTERIE**

Motif : 01	Retard Feuille de Match	Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision : 01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches	08/10/2025	08/10/2025	17,00€

Dossier : 23165570 Match : 54353.1 U15f À 11 / 1 Groupe F 357

Date : 06/10/2025 04/10/2025 581873 Gf Violettes Sud Loi 1 - 544184 Reze Fc 1

Personne : Club : **581873 GF LES VIOLETTES DU SUD LOIRE**

Motif : 01	Retard Feuille de Match	Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision : 01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches	08/10/2025	08/10/2025	17,00€

Dossier :	23165573	Match :	54466.1	Départemental Loisirs / 1			Groupe G - Vendredi		158
Date :	06/10/2025		03/10/2025	521399	St Herblain Oc 1	-	547452	Orvault Rc 1	
Personne :						Club :	**521399**	**ST HERBLAIN O.C.**	
Motif :	01	Retard Feuille de Match					Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches					08/10/2025	08/10/2025	17,00€